

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 223

Rubrik: Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et réfléchir. A noter, que le texte est en français, illustrant le non-conformisme sans faille de Gos. Nous avons donc aussi en Suisse un dessinateur qui pourrait avoir sa place dans « Charlie Hebdo » et c'est la « NZZ » qui lui permet de s'exprimer. Voilà une ouverture significative.

— L'historien Erich Gruner, de l'Université de Berne, analyse dans les « Basler Nachrichten » (7.4.) les six premières émissions de la série « La Suisse et la guerre » diffusée par les trois studios de la télévision nationale. Il déplore que l'on n'ait pas fait appel à plus d'historiens pour mieux situer les événements dans leur cadre exact.

— « AZ-Tribüne » (6/7.4.) met l'accent sur les énormes différences qui existent en matière de

revenu et de fortune. C'est le conseiller national Hans Schmid (Saint-Gall) qui cite des faits que l'impôt sur la richesse permettraient de corriger. Le titre de l'article : « Les riches et les super-riches ». Un fait, parmi d'autres : lors d'une séance à l'Université commerciale de Saint-Gall, en novembre 1972, un conférencier, M. S. Borner, relevait que dans le canton de Schaffhouse, en 1969, le dixième des contribuables, ceux qui ont les plus forts revenus, avaient « gagné » 27 fois ce qu'avaient « gagné » le dixième des contribuables, ceux qui ont les revenus les plus faibles.

— A relever que l'on peut aussi traiter en latin le sujet « Educaziun cun la sexualitad ». C'est ce que prouve le bi-mestriel grison « Viva » (7).

eux, participent de la tendance générale à réserver le quartier au tourisme, aux affaires et à la circulation : traversée de la rade, suppressions de la circulation dans la rue du Mont-Blanc.

La rupture est totale entre les projets officiels et ceux des habitants. Les premiers ont pour eux de ne rien remettre en question ou presque, tout en répondant aux exigences de l'hôtellerie genevoise.

De sérieux atouts

De quels atouts bénéficie le contre-projet ? Son sérieux tout d'abord : il s'appuie sur une connaissance sans égale du quartier. C'est dans la présentation pourtant qu'il est le plus original. Très souvent, l'activité des mouvements de quartier est gauchie par des militants pour lesquels le logement, l'urbanisme ne sont que prétextes pour contester le système politique et économique actuel. Ici aux Pâquis, le projet d'urbanisme a sa valeur en lui-même, ce qui ne l'empêche peut-être pas d'être une partie, mais une partie importante d'une contestation plus globale. Le ton est nouveau : on sait écouter et on sait se faire entendre de tous. Pour s'en convaincre, il suffit de tendre l'oreille aux dialogues qui naissent entre visiteurs et organisateurs.

Peu de jeunes adultes

La faiblesse du contre-projet réside dans la composition sociologique du quartier : beaucoup de personnes âgées, de travailleurs étrangers, peu de jeunes adultes.

Le quartier des Pâquis, exemple hautement significatif de l'appauvrissement d'une ville sous le système de la propriété privée du sol, trouvera difficilement en lui-même les forces nécessaires pour résister. L'association est cependant prête à se battre pour que l'aménagement du quartier se fasse en tenant compte des besoins et des demandes de ceux qui l'habitent. La campagne d'explication se poursuivra par la présentation de l'exposition en différents endroits du quartier.

GENÈVE

Un quartier qui ne veut pas mourir

Sur l'écran de l'appareil de télévision, le film vidéo présente d'abord deux adolescents interviewés sur leur vélomoteur. Le principal problème du quartier à leurs yeux, c'est l'absence d'endroit où les jeunes puissent se réunir ; le Prieuré a été démoli et les locataires se plaignent du bruit qu'ils font au Centre de loisirs. Fin du premier interview. Une ménagère apparaît : son problème numéro un, le parking. Ah ! si la maison Herz, qui monopolise pour ses voitures de location une place publique pouvait céder l'endroit aux véhicules des habitants ! Le film se termine avec les déclarations un peu mélancoliques d'un vieil habitant du quartier.

La quinzaine de spectateurs se lève et poursuit la visite de l'exposition sur le développement du quartier des Pâquis organisée par l'Association des habitants. Les montages photographiques, les plans témoignent de la même qualité technique que le film, de la même lisibilité sans démagogie : cartes des terrains selon qu'ils sont propriété des privés ou des collectivités ; cartes des immeubles

résidentiels, des immeubles promis à la démolition, des immeubles menacés. Au centre de l'exposition, le contre-projet de l'association : comment empêcher de mourir un vieux quartier populaire enfermé entre des voies de grande circulation, rongé par la construction d'hôtels et d'immeubles résidentiels. Premier point du contre-projet : tous les terrains qui sont propriété de la ville doivent être réservés à la construction de logements. Et d'abord cette fenêtre sur la rade qu'est le Grand-Casino, détruit par un incendie il y a une dizaine d'années et dont les hésitations politiques, les difficultés des promoteurs, les arrières fédéraux ont jusqu'à maintenant empêché la reconstruction.

Une frontière à supprimer

Pour continuer cette réappropriation de l'espace du quartier par les habitants eux-mêmes, il faut supprimer cette frontière que constitue vers le lac et les parcs la circulation intense des quais. Lorsqu'on les aura transformés partiellement en voies souterraines, les parcs pourront pénétrer jusqu'à l'intérieur du quartier.

L'exposition n'oublie pas les projets officiels qui,